

Modèles de non-interview dans le cadre de l'Enquête sur la population active du Canada

R. Sugavanam¹

Résumé

Le présent document résume les résultats d'un projet visant à examiner les non-interviews dans le cadre de l'Enquête sur la population active du Canada. Les éléments « absence temporaire » (32,7 %), « absence » (31,4 %) et « refus » (25,5 %) constituent les principales composantes de la non-réponse. Le présent article présente un examen détaillé de l'incidence de ces composantes sur la non-réponse totale dans les enquêtes menées de juillet 1972 à juin 1973.

D'après une analyse détaillée des ménages ayant refusé de répondre à l'enquête, le nombre de refus ne diminue pas malgré les procédures de suivi sur place existantes. Sans surprise, on a constaté que la non-réponse est liée à l'ancienneté des ménages dans l'échantillon. La non-réponse était généralement plus élevée chez les ménages recensés pour la première fois que chez ceux qui faisaient déjà partie de l'échantillon.

Mots-clés : Non-réponse; suivi.

1 Introduction

L'Enquête sur la population active du Canada est une enquête mensuelle menée de façon permanente dont la fonction première consiste à fournir des estimations de l'emploi et du chômage à l'échelle nationale et provinciale. Les interviews sont menées auprès d'environ 35 000 ménages (dans tout le pays) qui sont sélectionnés à partir de méthodes d'échantillonnage aréolaire. L'échantillon utilisé dans les enquêtes sur la population active a été conçu de manière à représenter toutes les personnes de la population âgées de 14 ans et plus qui résident au Canada, à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires-du-Nord-Ouest, des Autochtones vivant dans des réserves, des détenus d'établissements et des membres des forces armées. Il est pratiquement certain que chaque enquête comporte des non-interviews, que ce soit en raison de difficultés opérationnelles, d'une absence des occupants pendant toute la semaine de dénombrement, ou pour toute autre raison. Cela signifie que les ménages interviewés doivent représenter un peu plus de ménages que ce qui était prévu lors de la conception de l'enquête. Dans le cadre de l'Enquête sur la population

1. R. Sugavanam, Division du développement d'enquêtes-ménages.

active, le poids final rattaché à chaque enregistrement est ajusté de façon à tenir compte des non-interviews, en partant du principe que les ménages qui ont été interviewés représentent les caractéristiques des ménages qui auraient dû être dénombrés. Si cette hypothèse n'est pas vraie, les estimations seront biaisées et le biais augmentera, le taux de non-interviews étant plus élevé.

Tous les efforts sont faits sur le terrain pour réduire le nombre de non-interviews. Voici quelques-unes des procédures suivies :

- a) un nombre raisonnable de rappels est effectué si la raison de la non-interview est une absence au moment de la visite de l'intervieweur;
- b) une tentative est faite le lundi suivant la semaine d'enquête pour interviewer les ménages qui étaient absents au cours de la semaine d'enquête;
- c) le représentant du bureau régional tente d'interviewer des ménages qui refusent de fournir des renseignements aux intervieweurs.

Outre les procédures sur le terrain destinées à réduire le nombre de non-interviews, la conception de l'enquête comporte un mode de renouvellement qui est effectué chaque mois pour remplacer environ un sixième des ménages de l'échantillon. Un ménage sélectionné est maintenu dans l'échantillon pendant six mois. Le renouvellement de l'échantillon vise à réduire le taux de refus qui pourrait augmenter considérablement si les mêmes ménages devaient fournir des renseignements mois après mois.

Afin d'étudier les modèles de non-interview, les réponses des ménages aux enquêtes sur la population active pendant la période allant de juillet 1972 à juin 1973 ont fait l'objet d'une analyse. Le présent document fournit de nouveaux résultats sur le comportement des différentes composantes de la non-interview dans l'Enquête sur la population active du Canada.

2 Notation et terminologie

2.1 Ménage

Un ménage désigne toute personne ou tout groupe de personnes occupant un logement. Un logement est un ensemble structurellement distinct de pièces

d'habitation qui possède une entrée privée pouvant être utilisée sans passer par le logement de quelqu'un d'autre.

2.2 État de réponse

L'état de réponse indique si le ménage a été interviewé ou non. Les différentes raisons liées aux non-interviews (voir l'annexe) peuvent être regroupées comme suit :

<u>Code</u>	<u>État de réponse</u>
I	Interview
T	Absence temporaire
N	Absence
R	Refus
O	Autre
V	Non-interview de type V

Les non-interviews de type V comprennent notamment les logements vacants, les logements saisonniers vacants, les logements en construction, les logements occupés par des personnes non visées par l'interview, les logements convertis à des fins commerciales ainsi que les logements démolis.

2.3 Groupe de renouvellement

L'échantillon comprend six groupes de renouvellement (1, 2, 3, 4, 5 et 6). Chaque groupe de renouvellement comprend environ un sixième des ménages de l'échantillon. Chaque mois, les ménages appartenant à un groupe de renouvellement donné sont remplacés par de nouveaux ménages. Le renouvellement est effectué de façon systématique, de sorte que, chaque mois, l'échantillon constitue un échantillon probabiliste de la population visée par l'enquête. De par la façon dont elle est conçue, l'Enquête sur la population active conserve un ménage dans l'échantillon au cours de six enquêtes consécutives.

Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, le groupe de renouvellement 1 est remplacé en janvier et en juillet, le groupe de renouvellement 2 en février et en août, le groupe de renouvellement 3 en mars et en septembre et le groupe de renouvellement 6 en juin et en décembre. Ainsi, dans toute enquête, les numéros des groupes de renouvellement nous permettent de cibler les ménages qui ont été dénombrés une fois ou plus dans une enquête.

2.4 Vecteur de réponse

Un vecteur de réponse pour un ménage sélectionné indique l'état de réponse de ce ménage pendant son mandat de participation à six enquêtes sur la population active.

3 Fichier de six mois

Une des lacunes de l'Enquête actuelle sur la population active est que les renseignements sur les non-interviews ne sont pas enregistrés sur bande. Les raisons qui peuvent donner lieu à une non-interview figurent dans les documents de contrôle des enquêtes. Afin de répondre au besoin d'établir une base de données pour étudier les profils de réponse, le fichier de six mois a été créé en fusionnant les renseignements sur les documents de contrôle avec les bandes de l'Enquête mensuelle sur la population active.

Dans le cadre du présent article, l'analyse est restreinte aux ménages qui n'ont pas encore répondu au moins une fois aux questions de l'Enquête sur la population active au cours de leur mandat de participation à celle-ci. Un vecteur de réponse a été construit pour chaque ménage de l'échantillon pendant la période allant de juillet 1972 à juin 1973. De cet ensemble de vecteurs, on a préparé des tableaux de flux brut bidirectionnel donnant $N(X, X^*, S)$, où $N(X, X^*, S)$ constitue le nombre de ménages dont l'état de réponse est X dans l'enquête $(S - 1)$ et l'état de réponse X^* dans l'enquête (S) . Ces tableaux fournissent les renseignements utilisés pour étudier les profils de non-interview dans le cadre de l'Enquête sur la population active.

4 Principales composantes de la non-interview

4.1 Non-interviews de type V

Pour plusieurs raisons, il est impossible de dénombrer l'échantillon complet dans toute enquête. Les logements compris dans l'échantillon peuvent être répartis en deux groupes qui sont mutuellement exclusifs et exhaustifs :

- A : logements composés de ménages interviewés (dont l'état de réponse est I);
- B : logements composés de ménages non répondants (dont l'état de réponse est T, N, R ou 0);
- C : logements composés de ménages non interviewés de type V

Il convient de mentionner que les logements des groupes A et B contiennent des ménages, tandis que les logements du groupe C ne contiennent aucun ménage. Le tableau 1 donne le pourcentage de logements dans l'échantillon qui se trouvent dans les groupes A, B et C au cours de la période de juillet 1972 à juin 1973.

Tableau 1

Pourcentage de logements de l'échantillon se trouvant dans les groupes A, B et C pendant la période allant de juillet 1972 à juin 1973

Juillet	A Ménages interviewés	B Non-répondants	C Non-interview de type V
Juillet 1972	77,3	11,3	11,4
Août 1972	79,9	9,0	11,1
Sept. 1972	83,8	5,4	10,8
Oct. 1972	84,8	4,6	10,6
Nov. 1972	84,6	4,7	10,7
Déc. 1972	83,5	5,7	10,8
Janv. 1973	82,7	6,4	10,9
Févr. 1973	82,8	6,4	10,8
Mars 1973	83,3	6,0	10,7
Avr. 1973	81,7	7,0	11,3
Mai 1973	82,7	6,1	11,2
Juin 1973	81,3	7,6	11,1
Moyenne	82,4	6,6	11,0

Nous observons dans le tableau 1 que le pourcentage de non-interviews de type V ne varie pas considérablement d'un mois à l'autre au fil des enquêtes sur la population active. La moyenne des non-interviews de type V, au cours de la période allant de juillet 1972 à juin 1973, était de 11 % du nombre total de logements dans l'échantillon. Les logements de type V sont exclus du calcul des estimations. Par conséquent, la présence de ces logements ne donnera lieu à aucun biais dans les estimations d'enquête. Toutefois, une proportion excessive de ces logements entraînera une augmentation de la variance d'échantillonnage en raison du plus petit nombre de logements prévu.

4.2 Absence temporaire et absence

Le tableau 1 démontre que le pourcentage de ménages non répondants varie considérablement d'une enquête à l'autre. Le taux de non-réponse suit un profil saisonnier notable, atteignant généralement un point culminant au cours de l'été, et connaissant une baisse au printemps et à l'automne. L'effet saisonnier est principalement attribuable à la composante « absence temporaire » qui augmente considérablement pendant l'été, lorsque les gens sont en vacances.

Le tableau 2 présente la contribution en pourcentage des composantes T, N, R et O à la non-réponse totale aux enquêtes menées de juillet 1972 à juin 1973.

Tableau 2
Contribution en pourcentage des composantes de la non-réponse dans les enquêtes menées de juillet 1972 à juin 1973

Enquête	Absence temporaire État de réponse T	Absence État de réponse N	Refus État de réponse R	Autres composantes État de réponse O
Juillet 1972	59,0	17,0	20,0	4,0
Août 1972	50,7	20,7	21,8	6,8
Sept. 1972	30,6	30,9	29,8	8,7
Oct. 1972	26,6	35,9	27,5	10,0
Nov. 1972	24,6	39,0	27,3	9,1
Déc. 1972	22,0	36,7	23,5	17,8
Janv. 1973	25,5	35,3	24,3	14,9
Févr. 1973	31,0	29,3	26,5	13,2
Mars 1973	28,6	30,0	28,1	13,3
Avr. 1973	29,4	33,9	25,8	10,9
Mai 1973	24,6	35,8	29,5	10,1
Juin 1973	39,2	32,1	22,1	6,6
Moyenne	32,7	31,4	25,5	10,5
Écart-type	11,4	6,6	3,2	3,9
Coefficient de variation	34,9	20,9	12,4	36,8

La contribution moyenne sur une période de 12 mois des composantes T et N est presque égale (32,7 % et 31,4 %), mais leur contribution à la non-réponse totale à une enquête donnée est sensiblement différente. L'été (juin, juillet et août), le nombre de non-interviews liées à une absence temporaire est plus élevé que le nombre de non-interviews liées à une absence (personne à la maison); alors que c'est le cas contraire pour les autres mois. La contribution de ces composantes au taux de non-réponse à une enquête peut être répartie approximativement comme suit :

	Absence temporaire	Absence (personne à la maison)
Mois d'été	40-60 %	15-35 %
Autres mois	20-30 %	30-40 %

Il est possible de combiner les non-interviews T et N en une seule catégorie, c'est-à-dire une absence au moment où l'intervieweur s'est rendu au logement. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, on fait la distinction entre les deux étant donné que les variables N sont considérées comme des non-interviews contrôlables, bien que rien ne puisse être fait pour interviewer des personnes non interviewées qui étaient absentes temporairement.

En juillet et en août, en raison du grand nombre de non-interviews liées à une absence temporaire, les enregistrements sont imputés pour ces ménages si ces derniers ont été interviewés lors de l'enquête précédente. Dans le cadre de l'Enquête révisée sur la population active, il est prévu d'imputer de la même façon les enregistrements de non-interviews liés à une absence.

4.3 Refus

Un ménage est classé dans la catégorie « refus » (état de réponse R) lorsqu'un membre responsable du ménage refuse catégoriquement de fournir les renseignements relatifs à l'enquête. Les refus représentent en moyenne 25,5 % de la non-réponse à une enquête. Le tableau 2 démontre que la contribution en pourcentage de cette composante à la non-réponse totale ne varie pas beaucoup d'une enquête à l'autre. Les refus peuvent avoir une incidence importante sur les estimations d'enquête si le nombre de ménages qui refusent de répondre à une enquête diffère considérablement de celui des ménages interviewés. Selon les procédures qui sont actuellement suivies sur le terrain, les intervieweurs tentent d'obtenir la coopération des ménages qui refusent de répondre aux questions en tentant de les persuader de participer à l'enquête.

En analysant les vecteurs de réponse des ménages dans les enquêtes menées de juillet 1972 à juin 1973, on a constaté qu'en moyenne, 42,2 % des ménages de l'échantillon n'ont pas répondu au moins une fois au cours de leur mandat de participation à six enquêtes consécutives sur la population active. Par ailleurs, 48,3 % des ménages ayant refusé de répondre à la première enquête sont restés dans la catégorie « refus » au cours

des cinq enquêtes subséquentes, tandis que 42,6 % d'entre eux ont répondu au moins une fois aux cinq enquêtes qui ont suivi.

Définissons un ménage comportant le vecteur d'état de réponse (R, R, R, R, R, R, R) comme un refus « catégorique ». Le tableau 3 donne le nombre de ménages ayant participé aux enquêtes de juillet 1972 à juin 1973, classé de la façon suivante : a) refus, b) refus catégoriques, c) « a refusé de répondre à l'enquête précédente et à l'enquête actuelle », d) « a refusé de répondre à l'enquête précédente et a répondu à l'enquête actuelle », e) « a répondu à l'enquête précédente et a refusé de répondre à l'enquête actuelle » et f) gain net, c'est-à-dire d) moins e).

Tableau 3
Analyse des ménages canadiens ayant refusé de participer aux enquêtes menées pendant la période allant de juillet 1972 à juin 1973

Mois et année de l'enquête	Nombre de ménages ayant refusé de répondre à l'enquête	Refus catégoriques		Ménages ayant refusé de répondre à l'enquête précédente et à l'enquête actuelle		Ménages ayant répondu à l'enquête précédente et ayant refusé de répondre à l'enquête actuelle		Ménages ayant refusé de répondre à l'enquête précédente et ayant répondu à l'enquête actuelle		Gain net (8) - (6)
		nombre de ménages	%	nombre de ménages	%	nombre de ménages	%	nombre de ménages	%	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
Juillet 1972	796	251	31,5	543	68,2	116	14,6	110	13,8	-6
Août 1972	703	247	35,1	512	72,8	73	10,4	86	12,2	13
Sept. 1972	585	238	40,7	421	72,0	70	12,0	72	12,3	2
Oct. 1972	451	214	47,5	316	70,1	50	11,1	63	14,0	13
Nov. 1972	460	219	47,6	274	59,6	75	16,3	51	11,1	-24
Déc. 1972	486	216	44,4	316	65,0	75	15,4	50	10,3	-25
Janv. 1973	563	207	36,8	315	56,0	121	21,5	54	9,6	-67
Févr. 1973	618	208	33,7	341	55,2	151	24,4	97	15,7	-54
Mars 1973	615	210	34,1	401	65,2	74	12,0	82	13,3	12
Avr. 1973	664	225	33,9	403	60,7	127	19,1	76	11,4	-51
Mai 1973	665	236	34,0	418	62,9	117	17,6	93	14,0	-24
Juin 1973	618	235	38,0	410	66,3	82	13,3	84	13,6	2
Moyenne			38,1		64,6		15,6		12,7	

Nous sommes à même d'observer dans le tableau 3 que les ménages ayant refusé de répondre à une enquête peuvent être répartis dans les groupes suivants :

i) Des refus catégoriques, c'est-à-dire des ménages qui ont refusé de répondre aux six enquêtes	38,1 %
---	--------

ii) Des ménages qui ont refusé de répondre tant à l'enquête précédente qu'à l'enquête actuelle, mais qui n'ont pas été pris en compte dans la catégorie i)	26,5 %
iii) Des ménages qui ont répondu à l'enquête précédente, mais qui ont refusé de répondre à l'enquête actuelle	15,6 %
iv) Autre	19,8 %

Au total, 19,8 % des refus dans la catégorie « autre » comprennent les ménages ayant refusé de répondre à une enquête a) qui sont introduits dans cette enquête, mais qui ne sont pas classés dans la catégorie « refus catégoriques », ainsi que b) des ménages qui étaient classés dans la catégorie d'un autre type de non-interview dans l'enquête précédente. Compte tenu du fait que le nombre de ménages dans les différents groupes de renouvellement est à peu près le même et que 48,3 % des refus dans le groupe de renouvellement nouvellement introduit (dans le cadre de l'enquête actuelle) sont des refus catégoriques, il est possible de démontrer qu'un nombre important de ménages appartenant à la catégorie « autre » ont été classés comme des non-interviews (autres qu'un refus) dans l'enquête précédente. Les procédures qui sont actuellement mises en place sur le terrain ne permettent pas de diminuer le pourcentage de refus. Comme on peut le voir dans le tableau 3, le gain net des répondants est généralement négatif, c'est-à-dire que le nombre de ménages répondants qui refusent de répondre à l'enquête subséquente est supérieur au nombre de ménages qui ont refusé de répondre à l'enquête subséquente.

4.4 Répercussions d'une ancienneté de six mois sur la non-réponse

Les ménages visés dans les enquêtes menées de juillet 1972 à juin 1973 ont été répartis en six groupes, en fonction de la durée de leur inclusion dans l'échantillon. Le tableau 4 (et le graphique 1) donne le nombre moyen de ménages classés comme des cas de non-réponses T, N, R et 0 dans différents groupes. Désignons les ménages qui ont été dénombrés dans les enquêtes précédentes (N - 1) par le groupe N (N = 1 à 6).

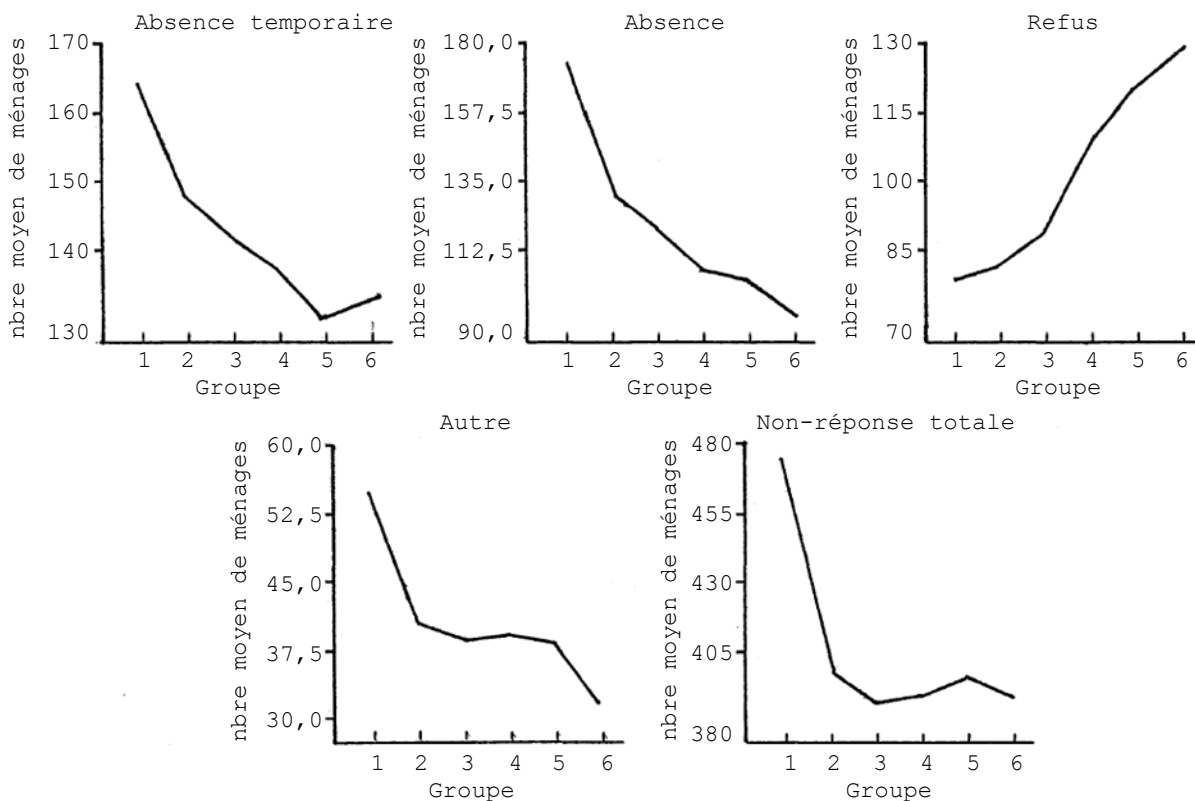
Tableau 4

Nombre moyen de ménages classés comme des non-répondants dans les groupes* 1 à 6 durant la période allant de juillet 1972 à juin 1973, Canada

Groupe	Absence temporaire	Absence	Refus	Autre	Total
Groupe 1	164,4	172,9	79,7	54,0	471,0
Groupe 2	147,5	128,9	81,8	39,8	397,9
Groupe 3	141,0	118,2	89,1	38,3	386,6
Groupe 4	137,6	105,8	106,4	38,8	388,5
Groupe 5	133,2	104,6	118,1	37,9	393,8
Groupe 6	134,1	95,2	127,0	31,9	388,2

*Les ménages appartenant au groupe N ont été dénombrés dans les enquêtes précédentes (N - 1).

Graphique 1 Nombre moyen de ménages classés comme des non-répondants durant la période allant de juillet 1972 à juin 1973, CANADA



Les ménages appartenant au groupe N ont été dénombrés dans les enquêtes précédentes (N - 1).

Supposons que $G_N(X)$ représente le nombre moyen de ménages comportant l'état de réponse X dans le groupe N. Dans le tableau 4, nous avons observé les éléments suivants :

- 1) La non-réponse est liée à la durée d'inclusion des ménages dans l'échantillon. Le nombre total de non-réponse est généralement plus élevé dans le groupe 1 que dans les autres groupes.

- 2) Les refus (R) sont moins nombreux dans le groupe 1. Ce groupe est constitué de ménages renouvelés. L'un des objectifs du renouvellement de l'échantillon dans l'Enquête sur la population active est clairement atteint. La tendance à la hausse des refus pose une autre question difficile, à savoir quelle est la période optimale pendant laquelle un ménage doit faire partie de l'échantillon. Notons que $G_1(R) < G_2(R) < G_3(R) < G_4(R) < G_5(R) < G_6(R)$.
- 3) Les composantes « absence temporaire » et « absence (personne à la maison) » diminuent considérablement après la première enquête, c'est-à-dire que

$$G_2(T) < G_1(T)$$

$$G_2(N) < G_1(N).$$

La tendance à la baisse est observée dans les groupes 3, 4 et 5. Il est impossible d'en expliquer les raisons $G_6(T) > G_5(T)$.

On s'attend à ce que la composante « personne à la maison » diminue considérablement après la première enquête et se stabilise par la suite (c'est-à-dire dans les groupes 2 à 6), car les intervieweurs auraient trouvé un moment plus opportun pour rendre visite au ménage. Cependant, la diminution de la composante « absence temporaire » dans les différents groupes est difficile à expliquer. L'écart considérable entre $G_1(0)$ et $G_2(0)$ est également difficile à expliquer.

5 Conclusion

La non-réponse peut être réduite au minimum grâce à une meilleure organisation pour atteindre les ménages T et N. D'après la conclusion selon laquelle la non-réponse est liée à la durée de présence des ménages dans l'échantillon, il y a lieu de croire que des ressources devraient être consacrées à la conversion des différents types de non-interviews dans les groupes examinés à la section précédente. En effet, des ressources pourraient être consacrées à la réduction du nombre de refus dans le groupe 6, tandis que les procédures de suivi sur le terrain devraient être axées sur les non-interviews liées à une absence (personne à la maison) dans le groupe 1. Il pourrait être utile d'élaborer le profil des ménages qui répondent aux six enquêtes afin d'allouer efficacement les ressources

nécessaires en matière de coûts et de temps pour atteindre l'objectif de réduction de la non-réponse dans une enquête.

Bibliographie

- [1] Méthodologie : Enquête sur la population active du Canada (Bureau fédéral de la statistique, personnel de recherche sur l'échantillonnage et les enquêtes, 1965; Statistique Canada, Division des méthodes d'enquête auprès des ménages), catalogue 71-504 (occasionnel).
- [2] Labour Force Quality Report, a monthly publication by Household Surveys Development Staff, Labour Force Survey Division and Field Division, Statistique Canada.

Annexe

Codes de non-interview utilisés dans le cadre de l'Enquête sur la population active du Canada

L'une des mesures les plus importantes de la qualité de l'Enquête sur la population active constitue le taux de non-réponse. Le taux de non-réponse correspond à la proportion de ménages qui n'ont pas été interviewés parce qu'ils n'étaient pas disponibles pour répondre à l'intervieweur ou en raison du manque de coopération du chef du ménage.

Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, les non-interviews sont classées de la façon suivante :

Code alphanumérique	Raisons de la non-interview
i) Absence temporaire	
TA	<u>Tous</u> les membres du ménage sont absents pendant <u>toute</u> la période de dénombrement ¹ .
ii) Non-interview de type N (aucune interview)	
N1	Absence (personne à la maison) après un nombre raisonnable de rappels.
N2	Refus - un membre responsable du ménage refuse catégoriquement de fournir les renseignements demandés dans le cadre de l'enquête.

- N3 Non-interview en raison de décès, de maladie, de problèmes linguistiques; les avis de l'intervieweur sont perdus, etc.
- N4 Aucun appel effectué; les routes sont impraticables.
- N5 Aucun agent recenseur n'est disponible (notamment en raison de maladie ou de démission).
- iii) Non-interview de type V (aucun ménage)
- V1 Vacant : personne n'habite dans le logement¹.
- V2 Logement saisonnier vacant, chalet d'été vacant ou espace de stationnement de maison mobile vacant dans un parc de maisons mobiles ordinaire.
- V3 Logement en construction.
- V4 Logement occupé par des personnes qui ne doivent pas être interviewées, c'est-à-dire que toutes les personnes du ménage ne remplissent pas les conditions requises pour participer à l'Enquête sur la population active. Les personnes non admissibles à l'enquête comprennent celles qui ont un lieu de résidence habituel ailleurs, les membres à temps plein des forces armées canadiennes, les détenus d'établissements, les visiteurs d'autres pays, etc.
- V5 Autres types : logement démolé ou converti à des fins commerciales, une roulotte (ne faisant pas partie d'un parc de maisons mobiles) qui a été déplacée, etc.

La classification « absence temporaire » et « non-interview de type N » indique que le logement contient un ménage, mais qu'aucune interview n'a été réalisée.

Toutefois, la classification « non-interview de type V » indique qu'il n'y a pas de ménage à ce logement ou qu'aucun occupant du logement ne remplit les conditions requises pour participer à l'Enquête sur la population active. En outre, tous les logements de type V5 sont supprimés de la base de sondage.